

# Les inégalités à l'école

---

## Déclaration du groupe de la CGT-FO

Le groupe FO tient à saluer le travail de la section et le sens de l'écoute qui a prévalu tout au long des débats.

Si FO appelle à la plus grande prudence quant aux conclusions trop souvent hâtives qui découlent des comparaisons internationales, elle confirme en revanche le constat d'une difficulté croissante de notre système éducatif à réduire les inégalités scolaires.

Attachée à la défense de l'école publique, laïque et républicaine, FO ne peut que souscrire à l'exigence formulée par l'avis de renouer avec une véritable ambition éducative et de faire de la lutte contre les inégalités scolaires la « première priorité nationale ».

Considérer la question scolaire comme une question éminemment sociale, est un changement radical de perspective. Cela permet d'éviter que la responsabilité de toutes les difficultés de l'école ne porte uniquement sur les enseignants et ne soit réduit à un problème d'inadaptation des « méthodes ».

Aussi FO se félicite et partage certaines préconisations développées dans le présent avis. Parmi celles-ci, le maintien d'une exigence d'égalité des établissements sur le territoire national, la réduction des effectifs par classe, la défense de l'école maternelle pour mieux prévenir les difficultés scolaires, l'amélioration des relations entre l'école et les parents.

Elle se félicite également que l'avis insiste sur le renforcement de la formation des enseignants et l'exigence d'une meilleure reconnaissance de leur métier. Une politique qui fait cruellement défaut.

FO approuve également la recommandation du maintien de la carte scolaire. Présentée comme une mesure de justice sociale, la libéralisation de la carte scolaire a renforcé les inégalités et fait reculer une mixité sociale déjà mise à mal.

Le groupe FO demeure toutefois critique à l'égard d'une ambition pédagogique basée sur le socle commun de connaissances et de compétences. Ce dernier risque fort, en l'état, de n'être qu'une impasse pédagogique au bout de laquelle la réussite de certains élèves se limiterait aux contours d'un ensemble de savoirs dits de base et de compétences supposées transversales.

Critique également à l'idée d'une action systématique contre le redoublement. FO dénonce une approche qui conduit déjà à ce que la répartition des dotations globales horaires se fasse au profit des établissements qui ont placé la baisse des redoublements comme un objectif de gestion.

Plus encore, FO ne partage absolument pas l'analyse qui consiste d'emblée à considérer que les marges financières sont réduites si l'on ne veut pas accroître abusivement les dépenses publiques.

La lutte contre les inégalités scolaires ne doit pas souffrir des coupes drastiques dans les dépenses publiques ni de la suppression massive des postes de fonctionnaires décidée dans le cadre de la RGPP.

Comment ne pas dénoncer en cette rentrée les 16 000 nouveaux postes supprimés à l'Éducation nationale, les 14 000 autres programmés en 2012, les suppressions de 1 500 classes dans le primaire. Et que dire des réformes successives qui n'ont aucunement permis le recul des inégalités mais ont au contraire appuyé le désengagement de la puissance publique. Des choix qui ne font que rajouter aux difficultés existantes. FO souhaite que soit mis fin à ce gâchis.

La réforme selon FO doit parvenir à conforter le système éducatif pour permettre à chacun de réussir, sans pour autant qu'elle se double d'une remise en cause des missions des personnels, voire plus grave encore d'une mise en concurrence des établissements et des élèves.

En tout état de cause, pour le groupe FO, il est indispensable de poser comme préalable à toute nouvelle réforme du système éducatif, le respect du cadre national comme seul échelon adéquat, garant de l'unité de l'école de la République.

Aussi, dans ces conditions et tout en saluant à nouveau le travail accompli, le groupe FO s'est abstenu lors du vote.